



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

**SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2008**  
**Volume 11 - numéro 6**

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 21 octobre 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, mesdames Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Marie-Jeanne Lebel, commissaire.

## PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

## OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2008 - # 5
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Assises régionales sur la persévérance scolaire et programme de formation des commissaires
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-276-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2008 - # 5

Louise Malenfant, et résolu :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2008 - # 5, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-277-CE)

## CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin «Le trait d'union», volume 9, numéro 12, d'octobre 2008 de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.

LU la lettre de monsieur Jean Bouchard, directeur général à la Direction générale du financement et de l'équipement au MELS, qui accuse réception de la résolution de la Commission scolaire qui sollicitait l'application de la mesure 50710 au transport par berline pour compenser la hausse des prix de l'essence.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que l'on doit procéder au renouvellement du protocole d'entente à intervenir avec le Groupement forestier de l'Est-du-Lac-Témiscouata, en vue de la réalisation des travaux d'aménagement forestier à la Forêt d'enseignement et de recherche du Témiscouata et mandater monsieur Bernard D'Amours, directeur Centres d'éducation des adultes, de la formation professionnelle et service aux entreprises, pour la signature dudit protocole.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs est détentrice d'une convention de gestion avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la Forêt d'enseignement et de recherche du Témiscouata en forêt publique (Unité d'aménagement 111-050);

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire doit se conformer aux règlement et normes d'intervention en forêt publique et respecter le plan général d'aménagement élaboré conjointement avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi qu'à la possibilité forestière calculée par le forestier en chef;

**CONSIDÉRANT** que le Groupement Forestier de l'Est-du-Lac-Témiscouata est en mesure de réaliser les travaux que requiert une saine gestion forestière;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs procède à la signature d'un protocole d'entente avec le Groupement forestier de l'Est-du-Lac-Témiscouata pour la réalisation des travaux d'aménagement forestier à la Forêt d'enseignement et de recherche du Témiscouata, d'une durée de 1 an et renouvelable annuellement, à moins de dénonciation par l'une ou l'autre des parties à l'entente dans les délais impartis;

**D'autoriser** monsieur Bernard D'Amours, directeur Centres d'éducation des adultes, de la formation professionnelle et service aux entreprises, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, ledit protocole d'entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-278-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin d'information» de la Commission scolaire, volume 12, numéro 1, d'octobre 2008.

Remerciements de la part du personnel des écoles du Jall pour la tenue de la journée d'accueil du 27 août 2008.

Remerciements et félicitations de la part du personnel des écoles Chanoine-Côté, Gérard-Raymond, Rayons de Soleil et l'Envol, pour la tenue de la journée d'accueil du 27 août 2008.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente et explique le plan décrivant la parcelle de terrain que les responsables de l'organisme des Scouts de Cabano désirent acquérir. Les commissaires délibèrent sur le sujet.

On convient de ne pas vendre cette parcelle, puisque ça aurait comme conséquence d'enclaver le terrain situé à l'arrière de la propriété des Scouts et où l'on retrouve actuellement des jardins communautaires.

Toutefois, les commissaires conviennent qu'il n'y a pas de problème à ce que l'organisme des Scouts circule sur ladite parcelle de terrain, tant et aussi longtemps que la vocation actuelle du terrain situé à l'arrière demeure.

### **ASSISES RÉGIONALES SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET PROGRAMME DE FORMATION DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, informe qu'une rencontre régionale sur la persévérance scolaire aura lieu entre le 15 novembre 2008 et le 15 mars 2009 et que, d'ici deux semaines, la date en sera fixée.

On sera donc en mesure, par la suite, de réserver auprès de la FCSQ une formation sur la gestion en période de décroissance.

### **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

### **NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES**

Les listes des messages de naissances et de condoléances qui ont été acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

On demande des précisions à propos des assises régionales sur la persévérance scolaire.

Le président donne les explications nécessaires.

### **PROCHAINE SÉANCE**

Le 4 novembre 2008 au lieu ordinaire des séances.

### **CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-279-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale